

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement à caractère personnel.

M22- 0049181

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
2195

Matricule :

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HACHIMI IDRISI NEZHA

Date de naissance :

13/04/51

Adresse :

Casablanca

Tél. :

0661573690

Total des frais engagés :

1857,80

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. D. EL AMRAOUI
Psychiatre
Psychotérapeute
139, Bd. Rahal El Meskini - Casa
Tél: 05 22 30 66 62

Date de consultation :

24/05/23

Nom et prénom du malade :

HACHIMI IDRISI NEZHA

Age:

72 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 24/05/23

Signature de l'adhérent(e) :

HS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/05/23	C3		300,00	Dr. D. EL AMRAOUI Psychiatre Psychotérapeute 39, Bd. Raha El Meskini - Casablanca Tél: 05 22 30 66 62

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
EL AMRAOUI FDLI MSA Pharmacie de Lorraine SARL 2, Bd. Raha El Meskini - Casablanca tél: 05 22 26 35 40 / 05 22 22 27 50 ICE : 002536701000094	24/05/2023	1557,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

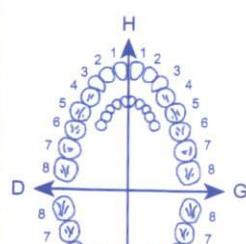
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		



(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

Joint des données
Quartier de l'Horloge
Casablanca
www.dentifras.com

N ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Driss El Amraoui

Psychiatre

Ancien Assistant Spécialiste
des Hôpitaux de France (Paris)

Tél. : 05 22 30 66 62

الدكتور Adriis العمراوي

إختصاصي في الأمراض النفسية والعصبية
طبيب إختصاصي مساعد سابقاً بمستشفيات

فرنسا (باريس)

الهاتف : 05 22 30 66 62

Casablanca, le

24/05/2023

الدار البيضاء، في

M = HACHIMI IDRISI
NEZHA

56526	- seroplex 10 mg	4X 240,00
56527	- Nordaz 75 mg	3X 13,40
56528	- zopimol 10 mg	1 kg 800 4X 480,00
56529	- Alivian 50 mg	1 an (100 doses) 25,20
	- Labixen 20 mg	5X 27,00
		2899,70
		4554,80

ALAOUI FDILI Mostafa
Pharmacie de Lorraine SARL
52, Bd. Rahal El Meskini - Casablanca
Tél.: 0522 26 35 40 / 0522 22 27 56
ICP: 002536701000094

Traitements pour :

Très moyen
(03 mois)

DR. EL AMRAOUI

Psychiatre
Psychothérapeute
39, Bd. Rahal El Meskini - Casa
Tél: 05 22 30 66 62

شارع رحال المسكنيني - الطابق 4، شقة 8 (مصدع) - الدار البيضاء أنفاس

39, Bd. Rahal El Meskini, Apt N° 8 - 4^{ème} étage (Ascenseur) - Casa - Anfa

Maphar
Bd Alkimia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Seroplex 10mg cp sec b28
P.P.V : 240,00 DH
6 118001 184989

Maphar
Bd Alkimia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Seroplex 10mg cp sec b28
P.P.V : 240,00 DH
6 118001 184989

Maphar
Bd Alkimia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Seroplex 10mg cp sec b28
P.P.V : 240,00 DH
6 118001 184989

Maphar
Bd Alkimia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Seroplex 10mg cp sec b28
P.P.V : 240,00 DH
6 118001 184989

19,10

19,40

19,40

PPV :
LOT :
PER :

45,00

PPV :
LOT :
PER :

45,00

PPV :
LOT :
PER :

PPV :
LOT : 145,00
PER :

PPV :
LOT :
PER :

45,00

PPV :
LOT :
PER :

LOT : 09923005
PER : 02/2024
PPV : 27,00 DH

LOT : 09923006
PER : 02/2028
PPV : 27,00 DH

LOT : 09923003
PER : 02/2028
PPV : 27,00 DH

LOT : 14522004
PER : 05/2027
PPV : 99,70 DH

LOT : 09923003
PER : 02/2028
PPV : 27,00 DH

LOT : 09923006
PER : 02/2028
PPV : 27,00 DH

LOT : 14522008
PER : 09/2027
PPV : 99,70 DH

MAPHAR
SEROPLEX 10MG CP SEC B28
240,00 DH
145,00 DH
27,00 DH
99,70 DH